



VILLE DE L'ISLE-ADAM

Séance du : Jeudi 24 mars 2016

CONVOCATION

Date : 17 mars 2016

Affichée le : 17 mars 2016

L'an deux mille seize, le jeudi vingt quatre mars à dix neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Axel PONIATOWSKI, Député-Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 26

Votants : 33

Pouvoirs : 7

Absent : 0

Etaient présents : M. Philippe LEBALLEUR – Mme Chantal VILLALARD – M. Sébastien PONIATOWSKI – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Jean-Dominique GILLIS – Mme Elodie THABOUREY – M. Michel PASSANT – Mme Agnès TELLIER – M. Alphonse PAGNON – M. Michel LEMEUR – M. Michel VRAY – Mme Julita SALBERT – Mme Annie PARAGE – Mme Martine LÉONHARDT – M. Morgan TOUBOUL – M. Bruno DION – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Gérard BRUNEL – Mme Alexandra GILLARDIN – M. Joël MOREAU – Mme Sylvie BRIÈRE – M. Grégor DOERING – M. Olivier HEUZÉ – Mme Carole BOULANGER – M. Thierry LEFÈVRE.

COMPTE RENDU

Affiché le : 31 mars 2016

Absents représentés

Mme Danièle DEBOUT

Mme Elisabeth DELMAS

Mme Nadège FAUL

Mme Josette LARROUSSE

Mme Aurélie PROCOPPE

M. François DELAIS

M. Thierry MALHERBE

Pouvoir à Mme Claudine MORVAN LE BREC'H

Pouvoir à Mme Agnès TELLIER

Pouvoir à M. Michel PASSANT

Pouvoir à M. Grégor DOERING

Pouvoir à Mme Chantal VILLALARD

Pouvoir à Mme Julita SALBERT

Pouvoir à M. Philippe LEBALLEUR

Secrétaire de séance : M. Morgan TOUBOUL

Le Conseil Municipal,

- approuve à l'unanimité et sans observation le procès verbal du 18 décembre 2015.

- En hommage aux victimes des attentats commis à Bruxelles le 23 mars dernier, une minute de silence a été observée par l'assemblée.
- **Points ajoutés : n° 27 :** Demande de réserve parlementaire : réaménagement des vestiaires du stade.
n° 28 : Mise en vente d'un logement communal – Résidence Bois de Boulogne Dauphine 2.
n° 29 : Personnel communal – Logement de fonction.

- Informations du Maire

Manifestations :

Mars

- Jusqu'au 10 avril* - Exposition des collections permanentes « *Regard sur les collections* », au Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq.
- Dimanche 27 mars* - de 10 h à 12 h 30 - Chasse aux œufs de Pâques dans les Jardins du Castelrose organisée par le Comité des Fêtes.
- Lundi 28 mars* - Brocante de Nogent.
- 15 h 30 à 17 h - Croisière de Pâques - Début de la saison 2016.

Avril

- Samedi 2 avril*
- Carnaval Adamois.
 - 9 h à 18 h - Journée de préparation au diplôme de 1^{er} secours civique, organisée par la Croix Rouge Française (41 rue de Villiers-Adam).
- Dimanche 3 avril*
- 9 h – 13 h30 – Don du sang à la Maison de la Faisanderie organisé par EFS.
 - 9 h à 12 h – Stage self-défense féminine au Centre Sportif Amélie Mauresmo organisé par l'école de SILAT Défense Adamoise.
 - 15 h 30 - Concert Requiem de Brahms à l'église Saint-Martin, organisé par la Chapelle du Prince de Conti.
- Samedi 9 et dimanche 10 avril*
- Concours Agility et Flyball sur le Parc Manchez, organisé par le Club Canin.
- Du lundi 11 au Vendredi 15 avril*
- Bourse aux vêtements à la Maison de L'Isle-Adam par l'Association des Familles de L'Isle-Adam/Parmain.
Dépôt lundi – Vente mardi et mercredi – Retrait des invendus vendredi.
- Samedi 16 avril*
- 9 h à 18 h - Essai routier gratuit au profit de l'association AEVE (Autisme, Espoir vers l'Ecole), Place du Tillé, organisé par la Concession Ford IA.
- Samedi 16 et dimanche 17 avril*
- Foire horticole de printemps dans les jardins du Castelrose.

Mai

- Dimanche 8 mai*
- 10 h 10 - Commémoration 2^{ème} Guerre mondiale.
- Lundi 16 mai*
- Brocante des commerçants de Pentecôte – Centre Ville.
- Vendredi 20 mai*
- Conseil Municipal.

Travaux :

- Les travaux pour la réhabilitation de l'extension de la cantine de l'école Chantefleur débuteront à partir du 14 avril pendant les vacances de Pâques. Ensuite ils reprendront le 15 juin. En raison du déménagement du dortoir des enfants, un module de 20 m2 sera installé. La fin des travaux est prévue début septembre.
- Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques rue de Pontoise se sont terminés récemment. A l'automne, le Conseil Départemental engagera les travaux de voirie.
- Nous attendons une réponse aux demandes de subvention sur l'opération d'aménagement des terrains de football synthétiques situés au stade Philippe Grante. La durée des travaux est prévue pour trois mois durant l'été.
- La démolition du Foyer du Bel Automne a débuté.
- Deux demandes de permis d'aménager pour le Port fluvial ont été déposées par la Société Eiffage. Une enquête publique sera organisée en juin.
- Divers travaux à la Plage sont programmés comportant la restauration des kiosques et de la piste de danse, ainsi que des travaux importants de reprise du bassin.

Divers :

- Monsieur Hubert TARDIF a été nommé Président d'Honneur du Syndicat TRIOR lors de l'inauguration qui s'est tenue en fin d'année 2015.
- La convention de « *Coordination de la Police Municipale et des Forces de sécurité de l'Etat* » et « *Le protocole de participation citoyenne* » ont été signés le 18 février dernier en présence de Monsieur le Préfet du Val d'Oise et du Colonel commandant de Groupement de Gendarmerie départementale du Val d'Oise.
- Le portage des repas, assuré par CCVO3F sera repris à partir du 1^{er} avril par la Ville, au travers de son CCAS.
- Prochainement, la Police Municipale sera équipée de tasers, arme de catégorie B. Des travaux et des installations à l'Hôtel de Police sont planifiés.

Commerces :

- Après des travaux d'embellissement et un changement total d'activité, le restaurant « *Le L.A* » devient le bar « *La Terrasse* », et ouvrira la première semaine d'avril. L'établissement complètement relooké offrira un environnement chic et décor désigné. Des thèmes différents animeront les soirées (salsa, karakoé, piano bar ...) et tous les week-ends, ambiance DJ.
A l'extérieur, un écran géant permettra, pour les amoureux du sport, de visionner leurs événements préférés.
- Ouvertures effectives, magasin Vélos Trek Avenue Michel Poniatowski, et restaurant indien « *Le Dehli* » rue de Pontoise.

Délibération : n° 2016-03-01

Rapport n° 1 – Décisions du Maire n° 110-2015 à 118-2015 prises en 2015 **Puis n° 01-2016 à 33-2016 prises en 2016**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Prend acte** des décisions n° 110-2015 à 118-2015 prises en 2015, celles en 2016 du n° 01-2016 à 33-2016 prises par le Maire en vertu des délégations consenties par le Conseil Municipal.

Délibération : n° 2016-03-02

Rapport n° 2 – Compte de Gestion 2015 - Ville

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Déclare** que le Compte de Gestion de la Commune dressé pour l'exercice 2015 par le Percepteur, visé et certifié par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération : n° 2016-03-03

Rapport n° 3 – Compte de Gestion 2015 - Plage

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Déclare** que le Compte de Gestion Plage dressé pour l'exercice 2015 par le Percepteur, visé et certifié par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Rapport n° 4 – Compte Administratif 2015 - Ville

Le Député-Maire ayant quitté la salle.

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe LEBALLEUR, 1^{er} Adjoint au Maire, après en avoir délibéré, à la majorité,

- **Adopte** le Compte Administratif de la Ville 2015 tel qu'il est constaté un résultat déficitaire en section d'investissement de 792 264,85 €, et un résultat excédentaire en section de fonctionnement de 1 965 564,15 €.

Le résultat global de clôture du Compte Administratif 2015 se solde par un excédent de 1 173 299,30 €.

Le résultat net de l'exercice 2015 de la Ville, intégrant au résultat global excédentaire de clôture le solde des Restes à Réaliser, s'élève à la somme de **661 548,01 €**.

- **Constate** la conformité des résultats du Compte Administratif avec ceux du Compte de Gestion établi par le Receveur Municipal.

Délibération : n° 2016-03-05

Rapport n° 5 – Compte Administratif 2015 - Plage

Le Député-Maire ayant quitté la salle.

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe LEBALLEUR, 1^{er} Adjoint au Maire, après en avoir délibéré, à la majorité,

- **Adopte** le Compte Administratif de la Plage 2015 tel qu'il est constaté un résultat déficitaire en section d'investissement de 179 177,26 € et un résultat excédentaire en section de fonctionnement de 294 810,68 €.

Le résultat global de clôture du Compte Administratif 2015 se solde par un excédent de 115 633,42 €.

Le résultat net de l'exercice 2015 de la Plage, intégrant au résultat global de clôture le solde des Restes à Réaliser, s'élève à la somme de **135 173,58 €**.

- **Constate** la conformité des résultats du Compte Administratif avec ceux du Compte de Gestion établi par le Receveur Municipal.

Délibération : n° 2016-03-06

Rapport n° 6 – Affectation du résultat 2015 au budget 2016 - Ville

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** l'affectation d'une partie du résultat de la section de fonctionnement 2015 pour un montant de **1 304 016,14 €** à l'article 1068 du budget 2016 de la Ville, le solde de 661 548,01 € est affecté à la section de fonctionnement à l'article 002 du budget 2016.

Délibération : n° 2016-03-07

Rapport n° 7 – Affectation du résultat 2015 au budget 2016 - Plage

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** l'affectation d'une partie du résultat de la section de fonctionnement 2015 pour un montant de 159 637,10 € à l'article 1068 du budget 2016 de la Plage, le solde de 135 173,58 € est affecté à la section de fonctionnement à l'article 002 du budget 2016.

Rapport n° 8 – Vote des taux d'imposition de 2016 des contributions directes locales

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** les taux, ainsi qu'il suit :

Libellés	Taux de référence communaux de 2015	Taux de référence proposés pour 2016	Variation des taux / (n-1)
TH - Taxe d'habitation	24,22%	24,22%	0 %
TFPB - Taxe foncière sur les propriétés bâties	18,44%	18,44%	0 %
TFPNB - Taxe foncière sur les propriétés non bâties	91,38%	91,38%	0 %
CFE - Contribution Foncière des Entreprises	27,94%	27,94%	0 %

Le produit fiscal attendu est de 11 168 038 €.

Rapport n° 9 – Décision Modificative n° 1 au budget de la Ville

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** la Décision Modificative n° 1 de l'exercice 2016 de la Ville.

Celle-ci s'élève à la somme 4 269 423,85 euros, tant en dépenses qu'en recettes, répartie comme suit :

Section d'Investissement :

Dépenses et Recettes = 3 952 337,85 €

Section de Fonctionnement :

Dépenses et Recettes = 317 086,00 €

Rapport n° 10 – Décision Modificative n° 1 au budget de la Plage

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** la Décision Modificative n° 1 de l'exercice 2016 de la Plage.

Celle-ci s'élève à la somme de 578 810,68 euros, tant en dépenses qu'en recettes, répartie comme suit :

Section d'Investissement :

Dépenses et Recettes = 443 637,10 €

Section de Fonctionnement :

Dépenses et Recettes = 135 173,58 €

Rapport n° 11 – Modification du Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve la deuxième modification du Plan Local d'Urbanisme** telle qu'elle est annexée à la présente, comprenant notamment :
 - . Une notice de présentation de la modification, qui vient en complément du rapport de présentation du PLU en vigueur.
 - . Un règlement modifié qui se substitue à celui précédemment applicable.
 - . Les plans de zonage modifiés qui se substituent à ceux précédemment applicables.
 - . Trois fiches du document d'inventaire des éléments remarquables corrigées.
 - . Une liste des emplacements réservés qui se substitue à celle précédemment applicable.
 - . L'annexe 13 modifiée concernant le nuancier et les références architecturales qui se substitue à celle précédemment applicable.
 - . L'annexe 14 modifiée concernant les recommandations architecturales qui se substitue à celle précédemment applicable.
 - . L'annexe 15 modifiée concernant le glossaire qui se substitue à celle précédemment applicable.
 - . L'annexe 19 rapportant les arrêtés pris pour maintenir le permis de démolir et la demande d'autorisation préalable pour les travaux de ravalement et de clôture sur l'ensemble du territoire.
 - . Des pièces annexes relatives à la procédure (avis des PPA, pièces relatives à l'enquête publique, et pièces administratives).

Les autres pièces du PLU demeurent applicables.

- **Dit** que la présente délibération fera l'objet, conformément aux articles R.153-20 et R.153-21 du Code de l'Urbanisme, d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans un journal diffusé dans le Département, ainsi qu'une publication au recueil des actes administratifs.
- **Dit** que, conformément à l'article L.153-22 du Code de l'Urbanisme est tenu à la disposition du public, en mairie de L'Isle-Adam ainsi qu'à la Direction Départementale des Territoires du Val d'Oise et dans les locaux de la Préfecture de Cergy-Pontoise aux jours et heures habituels d'ouverture.
- **Dit** que la présente délibération sera exécutoire :
 - . Dans un délai d'un mois suivant sa réception par le Préfet, si celui-ci n'a notifié aucune modification à apporter au Plan Local d'Urbanisme ou, dans le cas contraire, à dater de la prise en compte de ces modifications.
 - . Après l'accomplissement des mesures de publicité précitées.

La présente délibération, accompagnée du dossier de Plan Local d'Urbanisme modifié qui lui est annexé, est transmise au Préfet.

Rapport n° 12 – Convention de rétrocession des voies et des espaces communs du Port de plaisance

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** la conclusion, entre la Ville et la société EIFFAGE Aménagement d'une convention de rétrocession des voies et espaces communs du Port de Plaisance.
- **Autorise** Monsieur Le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Délibération : n° 2016-03-13

Rapport n° 13 – Avenant à la convention de mise à disposition d'un agent titulaire à l'Office de Tourisme

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant à la convention de mise à disposition de la Ville de L'Isle-Adam vers l'Office du Tourisme de L'Isle-Adam, d'un agent titulaire annualisé à hauteur de 7 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} avril 2016.
- **Précise** que le remboursement des frais liés à la rémunération et aux charges de l'agent détachés seront inscrits au budget 2016 et suivant.

Délibération : n° 2016-03-14

Rapport n° 14 – Remboursement des consommations d'électricité pour les concessions de logement et des logements communaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Fixe** à compter du 1^{er} avril 2016, le prix du remboursement des consommations d'électricité, pour les concessions de logement pour nécessité absolue et service ou avec astreintes, ainsi que pour les logements communaux, à 0,12 € du kWh pour l'ensemble des bâtiments.

Délibération : n° 2016-03-15

Rapport n° 15 – Modification du prix de vente du terrain Rue de Villiers-Adam (Gendarmerie)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** la vente par la Ville de ce lot à la société de promotion GUISET CONSEIL, pour un montant de 810 000 euros.
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte afférant à la désaffectation et au déclassement ainsi que les actes et documents nécessaires à la réalisation de la vente.

Délibération : n° 2016-03-16

Rapport n° 16 – Signature d'un protocole d'accord transactionnel entre la Commune de L'Isle-Adam, la Société Swisslife Assurances de biens, la SA AXA France IARD et la Société GECAPE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** le protocole d'accord transactionnel aux conditions ci-dessus exposées.
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le protocole.

Délibération : n° 2016-03-17

Rapport n° 17 – Avenant n° 1 à la convention relative à la réalisation de la signalisation directionnelle communale et départementale

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Valide** la conclusion d'un avenant n° 1 à la convention n° 2009-1009 relative à la réalisation de la signalisation directionnelle communale et départementale sur le territoire de L'Isle-Adam.
- **Autorise** le Maire ou son représentant à signer le document contractuel correspondant.

Délibération : n° 2016-03-18

Rapport n° 18 – Convention relative à la participation financière de la Ville – Travaux d'entretien des réseaux pluviaux et autres installations

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** la conclusion d'une convention avec le SIAPIA afin de préciser les modalités de l'entretien des réseaux pluviaux et autres installations, ainsi que la participation financière de la commune, pour la durée de la 511^{ème} opération du Syndicat.
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le document correspondant.

Délibération : n° 2015-12-19

Rapport n° 19 – Garantie d'emprunt acquisition VEFA – 14 logements – 61 rue Saint-Lazare

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** la garantie d'emprunt aux conditions ci-dessus exposées.
- **Autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le document.

Délibération : n° 2016-03-20

Rapport n° 20 – Modification d'un poste d'Adjoint Administratif à temps non complet

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** à compter du 1^{er} avril 2016, la modification du poste d'Adjoint Administratif de 2^{ème} classe à temps non complet à 28/35^{ème} au tableau des emplois.
- **Dit** que les crédits budgétaires nécessaires à la rémunération et aux charges afférents à cet emploi sont inscrits au budget de chaque année au chapitre 012.

Délibération : n° 2016-03-21

Rapport n° 21 – Barème des participations Petite Enfance - PSU

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Accepte** le mode de calcul du montant des participations familiales pour les Structures Petite Enfance.

Délibération : n° 2016-03-22

Rapport n° 22 – Renouvellement de la convention du Relais des Assistantes Maternelles avec la Caisse des Allocations Familiales

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** le bilan et le projet pour les 3 années à venir.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention avec la Caisse des Allocations Familiales.

Délibération : n° 2016-03-23

Rapport n° 23 – Signature d'une charte du bien vieillir

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** l'adoption de la Charte du Bien Vieillir dans le Val d'Oise.
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite charte ou tout document annexe.

Délibération : n° 2016-03-24

Rapport n° 24 – Convention pour la lecture publique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** la conclusion d'une convention de partenariat relative à la lecture publique avec le Conseil Départemental du Val d'Oise.
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit document.

Rapport n° 25 – Syndicat Intercommunal de Transports d'Elèves – Bilan de l'année scolaire 2014/2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Prend** acte du bilan de l'année scolaire 2014/2015.

Délibération : n° 2016-03-25

Rapport n° 26 – Film touristique et historique de L'Isle-Adam

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à agréer cette opération de communication touristique de deux films d'environ 15 minutes chacun l'un sur la Plage de L'Isle-Adam et l'autre sur l'histoire de la Ville.
- **Sollicite** une aide départementale dans le cadre de l'appel à projet touristiques innovants dans le Val d'Oise édition 2016 ainsi que toute autre subvention.

Délibération : n° 2016-03-26

**Rapport n° 27 – Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire de M. PONIATOWSKI
Travaux des vestiaires du stade**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre de la réserve parlementaire auprès de l'Assemblée Nationale.

Délibération : n° 2016-03-27

Rapport n° 28 – Vente d'un logement communal – Résidence Bois de Boulogne – Dauphine 2

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** la vente d'un logement situé dans la Résidence du Bois de Boulogne, Bâtiment Dauphine 2 (lot n° 420), pour un montant de 174 000 euros auxquels s'ajoute une commission due à l'agence MLJ de L'Isle-Adam à la charge de l'acquéreur.
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents nécessaires à cette vente.
- **Charge** Maître ANNEBICQUE de la préparation de tous les actes correspondants.

Délibération : n° 2016-03-28

Rapport n° 29 – Personnel communal – Logement de fonction

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Adopte** la suppression définitive du poste de gardien nommé par nécessité absolue de service, à la Maison de L'Isle-Adam, situé au Parc Manchez, Avenue de l'Abbé Breuil, à compter du 1^{er} octobre 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Le Député-Maire,



Axel PONIATOWSKI